



MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par la modification du règlement d'urbanisme n° 43-2004 relatif aux **divers permis et certificats**.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal a adopté le **projet de règlement n° 290-2024 modifiant le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats**.

L'objet du projet de règlement est d'ajouter la **Déclaration de travaux** aux divers permis et certificats et spécifier les exigences à rencontrer pour être admissible à la déclaration de travaux, les critères et obligations à respecter ainsi que les documents à compléter.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 10 juin 2024 à compter de 18h45**, à la salle municipale située au 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement n° 290-2024 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Le projet de règlement n° 290-2024 relatif aux divers permis et certificat peut être consulté au bureau municipal situé 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 17^e jour de mai deux mille vingt-quatre (2024).

Pascale Duquette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Pascale Duquette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier l'avis public concernant le règlement n° 290-2024 aux endroits prescrits le 17^e jour de mai 2024 et dans le journal L'Info de la Lièvre, Édition du 22 mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour de mai 2024.

Pascale Duquette
Directrice générale et greffière-trésorière